Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2025 - 10731 - 2022 B 03583 - 921 869 137 - ABALONE TT FOUGERES

SAS ABALONE TT FOUGERES
35300 FOUGERES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 024.40	1 231.22	2 793.18		2 793.18	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 437.54	1 358.62	4 078.92		4 078.92	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	4 148.00		4 148.00		4 148.00	
	Autres immobilisations financières	3 300.00		3 300.00		3 300.00	
	Total II	16 909.94	2 589.84	14 320.10		14 320.10	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	194 529.55		194 529.55		194 529.55	
	Autres créances	100 717.37		100 717.37		100 717.37	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 506.23		21 506.23		21 506.23	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 306.06		2 306.06		2 306.06	
	Total III	319 059.21		319 059.21		319 059.21	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	335 969.15	2 589.84	333 379.31		333 379.31	

Le 30/6/25
Dépôt 10 731

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 448.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 134 000)	134 000.00		134 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-38 907.17		-38 907.17	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	95 092.83		95 092.83	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 860.65		58 860.65	
	Dettes fiscales et sociales	178 674.07		178 674.07	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	751.76		751.76	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	238 286.48		238 286.48	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	333 379.31		333 379.31	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 238 286.48

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	725 921.15		725 921.15		725 921.15	
Chiffre d'affaires NET	725 921.15		725 921.15		725 921.15	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 669.22		24 669.22	
Autres produits			2.72		2.72	
Total des Produits d'exploitation (I)			750 593.09		750 593.09	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			178 259.30		178 259.30	
Impôts, taxes et versements assimilés			15 376.03		15 376.03	
Salaires et traitements			498 146.79		498 146.79	
Charges sociales			97 640.17		97 640.17	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 589.84		2 589.84	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.30		1.30	
Total des Charges d'exploitation (II)			792 013.43		792 013.43	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-41 420.34		-41 420.34	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 513.17		2 513.17	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 513.17		2 513.17	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 513.17		2 513.17	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-38 907.17		-38 907.17	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	753 106.26		753 106.26	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	792 013.43		792 013.43	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-38 907.17		-38 907.17	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 333 379.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 725 921.15 Euros et dégageant un déficit de -38 907.17 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 01/12/2022 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS ABALONE TT FOUGERES

43 BOULEVARD JEAN JAURES

35300 FOUGERES

ANNEXE DU 01/12/2022 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			4 024
Installations générales agencements aménagements divers			1 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 638
TOTAL			5 438
Prêts, autres immobilisations financières			7 448
TOTAL			7 448
TOTAL GENERAL			16 910

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 024	4 024
Installations générales agencements aménagements divers			1 800	1 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 638	3 638
TOTAL			5 438	5 438
Prêts, autres immobilisations financières			7 448	7 448
TOTAL			7 448	7 448
TOTAL GENERAL			16 910	16 910

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 231		1 231
Installations générales agencements aménagements divers		254		254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 104		1 104
TOTAL		1 359		1 359
TOTAL GENERAL		2 590		2 590

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 231				
Instal.générales agenc.aménag.divers	254				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 104				
TOTAL	1 359				
TOTAL GENERAL	2 590				

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 31/12/2023

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 148	4 148	
Autres immobilisations financières	3 300	3 300	
Autres créances clients	194 530	194 530	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 025	8 025	
Groupe et associés	88 100	88 100	
Débiteurs divers	4 593	4 593	
Charges constatées d'avance	2 306	2 306	
TOTAL	305 001	305 001	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 148		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 861	58 861		
Personnel et comptes rattachés	71 320	71 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 549	42 549		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 131	56 131		
Autres impôts taxes et assimilés	8 673	8 673		
Autres dettes	752	752		
TOTAL	238 286	238 286		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	10.0000		13 400		13 400

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 593
Total	4 593

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 975
Dettes fiscales et sociales	43 637
Autres dettes	752
Total	70 364

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 306
Total	2 306

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 399 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre de contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	6 321
Total (1)	6 321

Engagements reçus

EULER HERMES FRANCE	138 072
Total	138 072

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT FOUGERES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 134000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 BOULEVARD JEAN JAURES
35300 FOUGERES
921869137 RCS RENNES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique et sous forme papier sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT FOUGERES
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE

ABALONE TT FOUGERES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 134000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 BOULEVARD JEAN JAURES
35300 FOUGERES
921869137 RCS RENNES
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 mai 2024

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de -38907,17 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -38907,17 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			X
31.12.2021			X
31.12.2020			X

ABALONE TT FOUGERES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 134000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 BOULEVARD JEAN JAURES
35300 FOUGERES
921869137 RCS RENNES
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 mai 2024

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de -38907,17 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -38907,17 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			X
31.12.2021			X
31.12.2020			X

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE
.